



Publié le 10/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2020

**OJ N° 044 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 4 (Pays de Bidache - Pays de Hasparren). Convention avec le Syndicat d'Energie
des Pyrénées-Atlantiques pour l'implantation d'un coffret de branchement individuel
d'alimentation électrique au niveau du réservoir d'eau potable Oyhamburua à Hélette.**

Date de la convocation : 2 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 73

Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :

ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel (à compter de l'OJ N°02) ; AROSTEGUY Maider ; BACH Fabrice-Sébastien ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CURUTCHARRY Antton (jusqu'à l'OJ N°58) ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°03) ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOJET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre (à compter de l'OJ N°09) ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole (à compter de l'OJ N°02) ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; OLIVE Claude ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SANSBERRO Thierry ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°02 et jusqu'à l'OJ N°57).

ABSENTS OU EXCUSES :

ARAMENDI Philippe ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; CHASSERIAUD Patrick ; CHAZOUILLERES Edouard ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; GASTAMBIDE Arño ; IRIGOYEN Jean-François ; LACASSAGNE Alain ; MIALOCQ Marie-Josée ; MILLET-BARBÉ Christian.

PROCURATIONS :

BURRE-CASSOU Marie-Pierre à ALDANA-DOUAT Eneko ; CURUTCHARRY Antton à OLÇOMENDY Daniel (à compter de l'OJ N°59) ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile à AROSTEGUY Maider ; IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello (à compter de l'OJ N°03).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

**OJ N° 044 - Gestion intégrée du cycle de l'eau. Eau potable et Assainissement.
Secteur 4 (Pays de Bidache - Pays de Hasparren). Convention avec le Syndicat d'Energie
des Pyrénées-Atlantiques pour l'implantation d'un coffret de branchement individuel
d'alimentation électrique au niveau du réservoir d'eau potable Oyhamburua à Hélette.**

Rapporteur : Monsieur Emmanuel ALZURI

Mes chers collègues,

La mise en place d'équipements supplémentaires de télésurveillance et de traitement de l'eau au niveau du réservoir d'eau potable d'Oyhamburua à Hélette, implique une alimentation électrique.

L'installation de panneaux photovoltaïques n'étant pas réalisable (exposition solaire insuffisante), une extension de 140 ml du réseau électrique sera réalisée avec mise en place d'un coffret de branchement individuel. Ce coffret sera encastré dans la clôture de la parcelle cadastrée section F n°784, propriété de la commune d'Hélette. Cette parcelle est mise à disposition de la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis le transfert de la compétence Eau potable en 2018.

L'implantation de ce coffret nécessite la signature d'une convention avec le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissement publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver les termes de la convention avec le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques ci-annexée, relative à l'implantation d'un coffret de branchement individuel d'alimentation électrique au niveau du réservoir d'eau potable Oyhamburua à Hélette ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours,
mois et an que dessus et le présent
extrait certifié conforme au registre.